

Titre de l'action : **Entretien une truffière, soins culturaux**

Objectifs visés :

- Acquérir les connaissances nécessaires au suivi et à l'entretien d'une truffière afin d'obtenir une production optimale.

Modes de validation :

- Formation non certifiante. Délivrance à l'issue, d'une attestation de suivi et de compétences acquises.

Durée de l'action exprimée a minima en heures :

- Une session de 3 journées (21h) du **03 au 05 mars 2025** ou du **02 au 04 mars 2026**

Voie de formation : formation continue.

Modalités d'alternance, le cas échéant : sans objet.

Modalités pédagogiques : Apports théoriques en salle et sortie terrain avec diagnostic.

Contenus principaux de la formation :

- Maîtrise des végétaux : compétition herbacée et impacts ; stratégies de développement de la végétation herbacée, les techniques et les outils,
- Travail du sol : pourquoi et comment travailler le sol, les techniques et les outils, les périodes d'intervention,
- Taille, arrosage, fertilisation, ré-inoculation,
- Sortie sur une truffière en production,
- Maladies, rongeurs, aléas climatiques.

Modalités d'évaluation des objectifs :

- Positionnement initial : autoévaluation des acquis, tour de table.
- Modalité d'évaluation des acquis : autoévaluation et feedback en cours et fin de formation. Tour de table.

Public ciblé :

- Toute personne ayant une truffière.

Prérequis :

- Avoir suivi la formation « **créer une truffière** ».

Conditions d'inscription : être majeur.

Tarifs : frais pédagogiques **525 €** net de taxe.

L'information sur la rémunération et les financements :

- Pour bénéficier d'un financement VIVEA, la date limite de dépôt du dossier d'inscription est d'environ 1 mois avant le début de session.
- Le coût de la formation peut être pris en charge individuellement ou l'employeur et/ou par un Opérateur de Compétences.
- Cette formation ne bénéficie pas de prise en charge du Conseil Régional Grand Est ni de la Région Bourgogne Franche Comté.
- Frais d'inscription : **75€** à la charge du participant quel que soit le mode de financement sollicité ainsi que les frais de restauration de **4,85€/jour**.

Les modalités de sélection des demandeurs le cas échéant :

- Envoi au plus tard 20 jours avant le début de session du devis validé et du bulletin de pré-inscription complété

Les délais d'accès à l'action :

- Cette formation ouvrira à partir de 10 inscrits confirmés 15 jours avant le premier jour de la session

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

- Un référent handicap Linda CUYPERS (03 25 41 64 00 ; cfa.aube@educagri.fr)
- Accessibilité de nos 3 sites aux personnes à mobilité réduite (plan sur <https://campusterresdelaub.fr/>)

Le dispositif d'évaluation de l'action :

- Enquête de satisfaction & Tour de table en fin de formation

Personne ou fonction à contacter : Anaïs MORALES coordinatrice – tel : 03-25-40-12-50 – cfppa.crognny@educagri.fr